

Contrat AMAP saison oct 2021 – mars 2022
« Fromages de chèvre et brebis »



Référent : Vincent Touchet
Les Nobles - 38250 VDL
Tél : 0608300069
Mail : vincent.touchet@wanadoo.fr
<http://amap.villard.free.fr>



Le présent contrat est passé entre les soussignés

Le consomm'acteur, Nom / Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél :

et les producteurs : Marion et Yannick ROCHAS

Les Girards Lans en Vercors 38250 / 06 77 78 48 26 / contact@chevriedupicsaintmichel.fr

Conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat par chèque à l'ordre du producteur (Marion et Yannick Rochas).



Types de Paniers fromages à titre indicatif pour la saison



Panier frais : 1 frais, 1 demi affiné, 1 enrobé, 1 fromage blanc (4x 120g faisselles), prix : 8,10 euros

Panier affiné : 1 bûche cendrée, 1 demi affiné, 1 affiné, prix : 8,40 euros

Yaourts chèvre : 4 pots, prix : 3,5 euros

Attention, plus de yaourt de brebis ; les petites bêtes sont taries.

Merci d'écrire sous les dates le type de panier choisi (vous avez la possibilité de commander plusieurs paniers à la même date).

Dates :

1.10

15.10

29.10

12.11

Attention, plus de yaourt de brebis ; les petites bêtes sont taries.

Montant total de la commande : €

Réalisé en 2 exemplaires à le

Signatures : _____ Le consomm'acteur

_____ Le producteur